

LA ROCHELLE-LAGORD (Charente-Maritime) : un parc d'activité « bas carbone »



Le parc d'activité « bas carbone » de Lagord. Crédit photo@Pole Atlantech

Après le départ du 519^{ème} régiment du train, le site de Lagord s'est transformé en zone d'activité animée d'une préoccupation exemplaire au plan énergétique.

Le terrain de Lagord

La reconversion du site de Lagord, au nord de La Rochelle, est l'opération phare du Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) de La Rochelle-Lagord. Ce terrain de 27 hectares a été choisi pour lancer le projet d'un parc d'activités « bas carbone » qui abrite des entreprises et des centres technologiques œuvrant dans le domaine de l'éco-efficacité des bâtiments. Plus de 600 logements y sont réalisés et portent la marque d'une haute exigence environnementale. Un Centre de formation pour apprentis (CFA) multi-activité a ouvert en 2018 (bâtiment, métiers de bouche et soins de la personne). Le site poursuit son développement avec, notamment, l'ouverture en septembre 2021 à la commercialisation de 5,5 hectares dédiés aux entreprises. Il conduit une politique énergétique respectueuse de l'environnement : des ombrières permettent l'alimentation en énergie du site, la production d'hydrogène et l'alimentation d'un bâtiment de la commune.

La plateforme « LAB IN'TECH »

« LAB IN'TECH » est le résultat de la réhabilitation à Lagord d'un ancien bâtiment militaire de 6 000 m² et de son agrandissement. La Communauté d'agglomération de La Rochelle, maître d'œuvre de cette réalisation, a porté ce projet unique en Europe. Il

regroupe un ensemble complémentaire et cohérent d'activités : la formation par l'alternance, *via* l'école d'ingénieur CESI, une pépinière d'entreprises du secteur du bâtiment et éco-efficacité et la plateforme durable TIPEE¹ incubée au sein de l'université de La Rochelle.

Les chiffres clés

28 M€	montant total du Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) de La Rochelle-Lagord
6 M€	montant des crédits de l'Etat pour le CRSD (dont 4,3 M€ pour le ministère des Armées)
9,9 M€	montant du projet « bas carbone » de Lagord
2,9 M€	montant de la participation de l'Etat pour le site de Lagord
354 emplois	créés ou sauvegardés dans le cadre du CRSD

La chronologie

1^{er} juillet 2011	dissolution du 519 ^{ème} régiment du train
19 juillet 2011	signature du CRSD de La Rochelle-Lagord
29 sept. 2011	acquisition à l'euro symbolique du terrain de Lagord par la Communauté d'agglomération de La Rochelle
Mars 2017	Inauguration du Bâtiment LAB IN'TECH
2018-2020	ouverture du Centre de formation d'apprentis (1500 apprentis/an) et construction de 300 logements (pour jeunes travailleurs)
2022	lancement de la construction de 330 logements (dont 40 % de logements sociaux, 20 % pour primo accédants, 40 % marché libre)

Les acteurs

- Le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) devenu depuis l'agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT)
- Le ministère des Armées : la délégation à l'accompagnement régional (DAR)
- La préfecture de Charente-Maritime
- L'Union européenne
- La Région Poitou-Charentes – aujourd'hui Nouvelle-Aquitaine
- La Communauté d'agglomération de La Rochelle, les villes de La Rochelle et de Lagord
- Le Conseil départemental de Charente-Maritime
- Les entreprises et l'université de La Rochelle.

¹ TIPEE : Centre d'Expertise dédié au bâtiment durable.



Plateforme LAB IN'TECH : formation, transfert techno, pépinière d'entreprises – 2019 Crédit photo@Pole Atlantech.

Pour en savoir plus

www.defense.gouv.fr/DAR

Les contacts

Délégation à l'accompagnement régional (DAR)

Délégué régional :

Jean-Luc PRIGENT : 06.77.68.49.42 - jean-luc1.prigent@intradef.gouv.fr

Parc d'activité :

Pôle Atlantech : contact@atlantech-lr.fr

Maj/ Octobre 2021